



## Inscription Saison 2023/2024

Nous rappelons que le handball est un sport d'équipe, ainsi les règles suivantes s'appliquent :

- **La présence aux matchs comme à tous les entraînements est obligatoire,**
- **L'entraîneur de l'équipe devra être prévenu de toutes absences exceptionnelles justifiées (match et entraînement) par le/la joueur.se ou par les parents.** Ce ne sera pas l'entraîneur qui cherchera à savoir qui sera présent/absent,
- Si l'absence est prévisible, l'information doit être communiquée **le plus tôt possible,**

**Nous vous rappelons que nous sommes un club qui pratique la compétition et que pour cela, une certaine rigueur aux entraînements et aux matchs est nécessaire.**

### Documents à remettre le jour de l'inscription.

Créer un compte de connexion sur le [site mallemothandball.fr](http://site.mallemothandball.fr) et remplir la fiche demandée. Ensuite ramener le paiement de la cotisation sous enveloppe voir les modalités possible ci-contre .

**Pour les nouveaux inscrits :**  
**Après vous allez recevoir un mail à valider et ensuite un autre mail à remplir directement des éléments suivants :**

- 1- Cocher La latéralité :
- 2- Inscrire La taille en cm :
- 3- **Mettre une photo**
- 4- **La carte d'identité ou le passeport ou le livret de famille pour les plus jeunes**
- 5 **Pour les mineurs :**

**Le certificat médical** n'est plus obligatoire mais **une attestation au questionnaire de santé** est à compléter après avoir répondu au questionnaire (attention si vous répondez **oui** au questionnaire, vous devez fournir un nouveau certificat médical).

**L'autorisation parentale est à compléter**  
Les 2 formulaires sont à signer par internet.

#### Pour les majeurs :

**Un certificat médical** tous les 3 ans ou attestation de santé pour majeur (si votre certificat est encore valide.)

**Attention toutes les personnes majeures doivent signer une attestation d'honorabilité.** Ce qui vous permet d'aider le club dans les fonctions d'encadrants (suivi de votre enfant à la table , responsable de salle...)

**Attention ne pas décocher l'assurance,** elle est prise en compte dans le prix de votre licence.

## Cotisations 2023/2024

	Nouvelle licence
Mini-Hand (U9 mixte)2016, 2015,	<b>90€</b>
-De 11 garçons 2014, 2013,	<b>100€</b>
-De 11 filles 2014, 2013,	<b>100€</b>
-De 13 garçons 2011,2012 (2013)	<b>120€</b>
-De 13 filles 2011, 2012, (2013)	<b>120€</b>
-De 15 garçons 2010 2009	<b>130€</b>
-De 15 filles 2010 2009 (2011)	<b>130€</b>
-De 17 garçons 2008,2007 (2009)	<b>130€</b>
-De 17 filles 2008,2007 (2009)	<b>130€</b>
Séniors garçons 2006 et plus	<b>150€</b>
Séniore filles 2006 et plus	<b>150€</b>
Loisirs 2005 et plus	<b>120€</b>
Licence dirigeant	<b>35€</b>

### Modalités de règlement

**Aucun règlement ne sera déposé avant octobre 2023.** Vous avez la possibilité de payer en une seule fois ou de faire 2 ou 3 chèques libellés à l'ordre du club qui seront à remettre lors de l'inscription : ordre du club Mdphb

Ou par virement : ATTENTION ECRIRE LE NOM DU LICENCIÉ COMME MOTIF DU PAIEMENT :

FR76 1130 6000 4280 4904 4100 047

AGRIFRPP813

Une facture vous sera remise sur demande par le site, auprès des responsables du club.

**Nous acceptons la carte collégien de Provence à hauteur de 100€,**

**La nouvelle aide pass'sport à hauteur de 50 euros.**

**Cjeune lycéen à hauteur de 20 euros.**

**Les chèques vacances ANCV et ANCV Sport.**

Pour ceux qui souhaitent utiliser les 100€ de la carte collégiens de Provence, ou les 50 euros et qui n'ont pas encore leur code , merci de faire un chèque de caution avec le nom du licencié au dos.